

## CALCUL DE L'IMPOT 2013 SUR LES REVENUS 2012

### RECAPITULATIF SITUATION DE FAMILLE

Situation famille M

### RECAPITULATIF DE VOS REVENUS

#### Traitements et salaires

1AJ 24000  
1BJ 14000

#### Charges et imputations diverses

#### Charges ouvrant droit à réduction d'impôt ou crédit d'impôt

#### Salarié à domicile - Dépenses d'accueil dépendances

#### Frais de garde et Etudes

#### Dons

7UF 608

#### Cotisations syndicales des salariés et pensionnés

### RECAPITULATIF DE VOS CHARGES

Compte tenu des éléments que vous avez saisis,  
le montant de votre impôt net à payer s'élève à 1709 €

## CALCUL DE L'IMPOT 2013 SUR LES REVENUS 2012

(simulation réalisée sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr))

Le présent document constitue une évaluation du montant de l'impôt sur le revenu calculé, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies et qui sont reproduites ci-dessous.

Il ne saurait engager l'administration sur le montant définitif de l'impôt à acquitter par le demandeur. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis d'impôt. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un paiement ou d'un avantage quelconque.

Compte tenu des éléments que vous avez saisis, le montant de votre impôt net à payer s'élève à 1709 euros

#### Résultat

Nombre de personnes à charge 0  
Nombre de parts 2

Revenu brut global ou déficit 34200  
Revenu net imposable ou déficit à reporter 34200  
Droits simples 2110  
Total des réductions d'impôt 401  
Impôt avant imputations 1709  
Prime pour l'emploi 0  
Impôt sur le revenu net 1709

TAUX MOYEN D'IMPOSITION 5.00

Revenu fiscal de référence 34200

Montant net des prélèvements sociaux (sur revenu du patrimoine et revenus d'activité et de remplacement de source étrangère) 0

MONTANT NET À PAYER \* 1709

MONTANT NET À RESTITUER \* 0

\* Ce montant est la somme de l'impôt sur le revenu net et des prélèvements sociaux.

#### Détail des charges déductibles

#### Détail des réductions d'impôt et crédit d'impôt

Vos autres dons aux œuvres 401

#### Pour information

Taux marginal d'imposition (revenus soumis au barème) 14  
Plafond de déduction pour les revenus 2013 au titre de l'épargne retraite, pour vous 3637  
Plafond de déduction pour les revenus 2013 au titre de l'épargne retraite, pour conjoint 3637

Le montant que vous pouvez déclarer en zone « Dons » par kilomètre est de 0.304 € soit sur l'exemple ci-dessus 2000 km à 0,304 € = 608 €.

La réduction faite par les impôts est de 66% de ce montant soit ci-dessus 608 \* 66% = 401 €.

Si vous aviez demandé le remboursement immédiat par le club sur la saison, vous auriez obtenu : 2000 km \* 0.10 = 200 €

En déclarant vos frais de déplacements aux impôts vous gagnez plus que le club vous rembourse et vous lui faites faire des économies.